

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/03/2023 12			Exercice N-1 31/03/2022 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises	2 823 996	2 223 548	5 047 544	5 897 546	850 002-	14. 41-
Production vendue de biens						
Production vendue de services	9 135	2 075	11 210	45 796	34 586-	75. 52-
Chiffre d'affaires NET	2 833 131	2 225 623	5 058 754	5 943 342	884 588-	14. 88-
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			227	4 000	3 773-	94. 33-
Autres produits				6 218	6 218-	100. 00-
Total des Produits d'exploitation (I)			5 058 981	5 953 559	894 578-	15. 03-
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises			3 493 252	3 828 014	334 762-	8. 75-
Variation de stock (marchandises)			114 501-	61 629	176 131-	285. 79-
Achats de matières premières et autres approvisionnements			4 722	2 492	2 230	89. 49
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			704 454	824 974	120 519-	14. 61-
Impôts, taxes et versements assimilés			106 578	78 025	28 553	36. 60
Salaires et traitements			546 000	574 150	28 150-	4. 90-
Charges sociales			190 500	226 033	35 533-	15. 72-
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			3 154	2 721	433	15. 91
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions				10 000	10 000-	100. 00-
Autres charges			1 575		1 575	
Total des Charges d'exploitation (II)			4 935 734	5 608 038	672 303-	11. 99-
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			123 247	345 522	222 275-	64. 33-
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/03/2023	Exercice N-1 31/03/2022	Ecart N / N-1	
	12	12	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	708	2 216	1 508-	68. 04-
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	708	2 216	1 508-	68. 04-
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	4 166	4 253	87-	2. 05-
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	4 166	4 253	87-	2. 05-
2. Résultat financier (V-VI)	3 458-	2 037-	1 421-	69. 74-
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	119 789	343 485	223 696-	65. 13-
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	18	219	201-	91. 79-
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	18	219	201-	91. 79-
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	18-	219-	201	91. 79
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	30 862	93 112	62 250-	66. 85-
Total des produits (I+III+V+VII)	5 059 690	5 955 776	896 086-	15. 05-
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	4 970 780	5 705 622	734 842-	12. 88-
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	88 909	250 154	161 244-	64. 46-
	11 822	10 809		

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Auditeurs Experts Associés SARL

3D PLAST

SARL au capital de 111 000 Euros
RCS MARSEILLE N° 404 954 026
3 rue d'Arcole
13006 MARSEILLE

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 1er SEPTEMBRE 2023

Le 01/09/2023,
à 14H00,

Monsieur Aurélien BERTHELOT, détenant 325 parts sociales,
Monsieur Denis FOUREST, détenant 850 parts sociales,
Monsieur Bertrand MELCHIOR-BONNET, détenant 675 parts sociales,

Associés de la société 3D PLAST SARL, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social, sur convocation de la gérance.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents.

La société AUDIT FINANCE CLERE et ASSOCIES SARL, Commissaire aux Comptes, régulièrement convoquée, est absente et excusée.

Monsieur Denis FOUREST, préside la séance en qualité de cogérant associé.

Le Président constate que les associés présents ou représentés possèdent plus de la moitié des parts composant le capital social et qu'en conséquence l'Assemblée peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- La copie de la lettre de convocation du Commissaire aux Comptes ;
- Le texte des résolutions ;
- La feuille de présence ;
- Le rapport de la gérance ;
- Les comptes annuels de l'exercice clos le 31/03/2023 ;
- Le rapport général du Commissaire aux Comptes et le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis le Président rappelle que l'Assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de la gérance sur l'activité de la société et sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31/03/2023,
- Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31/03/2023,
- Quitus à la gérance,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/03/2023, et affectation des résultats,
- Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce,
- Approbation de ces conventions,
- Rémunération de la gérance,
- Pouvoirs en vue des formalités

Le Président donne lecture :

- Du rapport de la gérance,
- Du rapport général du Commissaire aux Comptes et de son rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce.

Le Président ouvre la discussion.

Le Président répond d'abord aux questions écrites des associés.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION – APPROBATION DES COMPTES

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance sur l'activité de la société et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/03/2023 et du rapport général du Commissaire aux Comptes, approuve ledit rapport de la gérance ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/03/2023 lesquels font apparaître un bénéfice de 88 909 Euros.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve à la gérance de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION – AFFECTATION DU RESULTAT

L'Assemblée entérine les comptes de l'exercice clos le 31/03/2023 faisant ressortir un bénéfice de 88 909 Euros.

Nous vous proposons d'affecter ce résultat de la façon suivante :

- en report à nouveau : 88 909 Euros

À l'issue de l'opération, le compte de capitaux propres de la société s'établira ainsi :

- Capital social	:	111 000 Euros
- Réserve légale	:	15 000 Euros
- Autres réserves	:	109 000 Euros
- Report à nouveau	:	579 109 Euros
Situation nette	:	814 110 Euros

Rappel des dividendes distribués

Art 243 Bis du Code Général des Impôts

L'Assemblée Générale prend acte qu'il a été distribué, au cours des trois derniers exercices, les dividendes suivants :

- exercice clos au 31/03/2022 : 190 000€
- exercice clos au 31/03/2021 : pas de dividendes.
- exercice clos au 31/03/2020 : pas de dividendes.

Dépenses non déductibles du résultat fiscal

Art.223 quater et 223 quinquès du Code Général des Impôts

L'Assemblée Générale prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductible du résultat fiscal, visées au 4 de l'article 39 du Code Général des Impôts.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION – REMUNERATION DE LA GERANCE

L'Assemblée Générale prend acte que la gérance a reçu les rémunérations suivantes :

- Denis FOUREST : 198 000 €
- Bertrand MELCHIOR BONNET : 198 000 €
- Aurélien BERTHELOT : 150 000€

Ainsi que la prise en charge des cotisations sociales obligatoires.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION – CONVENTIONS REGLEMENTEES

L'Assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions relevant de l'article L 223-19 du code de commerce, approuve les conclusions dudit rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION - POUVOIRS

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président de séance et par tous les associés présents.

LA GÉRANCE

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'h' followed by a long horizontal stroke and a small loop at the end.

3D PLAST

3 rue d'Arcole

13006 MARSEILLE

ANNEXE DU 01/04/2022 AU 31/03/2023

Auditeurs Experts Associés SARL

47 Bd Paul Peytral

BP 310

13177 Marseille cedex 20

04 91 37 96 00

ANNEXE

Exercice du 01/04/2022 au 31/03/2023

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 953 812.82 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 5 058 754.17 Euros et dégageant un bénéfice de 88 909.17 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/04/2022 au 31/03/2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

NEANT

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

NEANT

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/04/2022 au 31/03/2023

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 67 449		
Installations générales agencements aménagements des constructions	3 428		3 400
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	2 764		
Installations générales agencements aménagements divers	17 661		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	12 690		6 300
TOTAL	36 543		9 700
Prêts, autres immobilisations financières	6 898		
TOTAL	6 898		
TOTAL GENERAL	210 890		9 700

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			1 67 449	1 67 449
Installations générales agencements aménagements constr.			6 828	6 828
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			2 764	2 764
Installations générales agencements aménagements divers			17 661	17 661
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		4 472	14 518	14 518
TOTAL		4 472	41 771	41 771
Prêts, autres immobilisations financières			6 898	6 898
TOTAL			6 898	6 898
TOTAL GENERAL		4 472	216 118	216 118

ANNEXE

Exercice du 01/04/2022 au 31/03/2023

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations générales agencements aménagements constr.	3 428	137		3 565
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	2 764			2 764
Installations générales agencements aménagements divers	9 169	1 257		10 426
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	10 331	1 760	4 472	7 619
TOTAL	25 692	3 154	4 472	24 374
TOTAL GENERAL	25 692	3 154	4 472	24 374

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.constr.	137				
Instal.générales agenc.aménag.divers	1 257				
Matériel de bureau informatique mobilier	1 760				
TOTAL	3 154				
TOTAL GENERAL	3 154				

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Litiges	20 000				20 000
TOTAL	20 000				20 000
TOTAL GENERAL	20 000				20 000

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	6 898		6 898
Autres créances clients	771 307	771 307	
Impôts sur les bénéfices	57 306	57 306	
Taxe sur la valeur ajoutée	24 651	24 651	
Débiteurs divers	1 250	1 250	
Charges constatées d'avance	19 386	19 386	
TOTAL	880 798	873 900	6 898

ANNEXE

Exercice du 01/04/2022 au 31/03/2023

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	7 41 3 20	7 41 3 20		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 53 1 43	1 53 1 43		
Taxe sur la valeur ajoutée	1 2 95	1 2 95		
Autres impôts taxes et assimilés	4 5 92	4 5 92		
Groupe et associés	2 18 5 10	2 18 5 10		
Autres dettes	8 4 4	8 4 4		
TOTAL	1 119 7 03	1 119 7 03		
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	2 18 5 10			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
PARTS SOCIALES	60. 0000	1 850			1 850

Soit 1 850 parts sociale de 60 € de valeur nominale

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
FONDS COMMERCIAL Denis FURET	152 449			152 449	
FONDS COMMERCIAL POLYDIS	15 000			15 000	
Total	167 449			167 449	

En l'absence d'amortissement, un test de dépréciation annuel est réalisé sur ces deux fonds de commerces acquis.

Il n'y a pas lieu de procéder à une dépréciation des fonds de commerce.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/04/2022 au 31/03/2023

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.
Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.
Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/04/2022 au 31/03/2023

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 810
Dettes fiscales et sociales	157 735
Total	167 545

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	19 386
Total	19 386

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/03/2023 12			Exercice N-1 31/03/2022 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)	167 449		167 449	167 449		
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions	6 828	3 565	3 263		3 263	
	Installations techniques, matériel et outillage	2 764	2 764				
	Autres immobilisations corporelles	32 179	18 044	14 135	10 851	3 283	30. 26
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	6 898		6 898	6 898		
	Total II	216 118	24 374	191 745	185 198	6 546	3. 53
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	326 359		326 359	211 858	114 501	54. 05
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	771 307		771 307	1 188 775	417 469-	35. 12-
	Autres créances	83 207		83 207	46 210	36 997	80. 06
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	561 809		561 809	831 627	269 818-	32. 44-
	Charges constatées d'avance (3)	19 386		19 386	2 281	17 105	749. 84
	Total III	1 762 068		1 762 068	2 280 752	518 684-	22. 74-
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 978 186	24 374	1 953 813	2 465 950	512 138-	20. 77-

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/03/2023 12	Exercice N-1 31/03/2022 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 111 000 Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	111 000	111 000		
	Réserves				
	Réserve légale	15 000	15 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	109 000	109 000		
	Report à nouveau	490 200	430 046	60 154	13.99
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	88 909	250 154	161 244-	64.46-
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	814 110	915 200	101 090-	11.05-
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges	20 000	20 000		
	Total III	20 000	20 000		
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	218 510	199 878	18 633	9.32
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	741 320	952 083	210 763-	22.14-
	Dettes fiscales et sociales	159 030	378 766	219 736-	58.01-
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	844	24	820	NS
	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	1 119 703	1 530 750	411 047-	26.85-
	Ecart de conversion passif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		1 953 813	2 465 950	512 138-	20.77-

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

1 119 703 1 530 750

**SARL 3 D PLAST
3 rue d'Arcole
13006 MARSEILLE**



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31/03/2023**

SARL 3 D PLAST
Au capital de 111.000 €
3 rue d'Arcole
13006 MARSEILLE
RCS MARSEILLE B 404 954 026

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2023

A l'assemblée générale des associés de la société SARL 3 D Plast,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale des associés, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SARL 3 D Plast relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01 avril 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié

des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la gérance et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés..

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la gérance.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- * il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- * il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- * il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- * il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- * il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

A Marseille, le 03 Août 2023

SARL AUDIT FINANCE CLERE ET ASSOCIES

Caroline GAGNOL

Gérante



BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/03/2023 12			Exercice N-1 31/03/2022 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)	167 449		167 449	167 449		
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions	6 828	3 565	3 263		3 263	
	Installations techniques, matériel et outillage	2 764	2 764				
	Autres immobilisations corporelles	32 179	18 044	14 135	10 851	3 283	30. 26
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
ACTIF CIRCULANT	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	6 898		6 898	6 898		
	Total II	216 118	24 374	191 745	185 198	6 546	3. 53
	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	326 359		326 359	211 858	114 501	54. 05
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
Comptes de Régularisation	Clients et comptes rattachés	771 307		771 307	1 188 775	417 469-	35. 12-
	Autres créances	83 207		83 207	46 210	36 997	80. 06
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	561 809		561 809	831 627	269 818-	32. 44-
	Charges constatées d'avance (3)	19 386		19 386	2 281	17 105	749. 84
	Total III	1 762 068		1 762 068	2 280 752	518 684-	22. 74-
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 978 186	24 374	1 953 813	2 465 950	512 138-	20. 77-

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/03/2023 12	Exercice N-1 31/03/2022 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 111 000 Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	111 000	111 000		
	Réserves				
	Réserve légale	15 000	15 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées	109 000	109 000		
	Autres réserves				
	Report à nouveau	490 200	430 046	60 154	13. 99
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	88 909	250 154	161 244-	64. 46-
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
Total I		814 110	915 200	101 090-	11. 05-
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges	20 000	20 000		
	Total III	20 000	20 000		
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	218 510	199 878	18 633	9. 32
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	741 320	952 083	210 763-	22. 14-
Comptes de Régularisation	Dettes fiscales et sociales	159 030	378 766	219 736-	58. 01-
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	844	24	820	NS
	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	1 119 703	1 530 750	411 047-	26. 85-
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	1 953 813	2 465 950	512 138-	20. 77-

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an 1 119 703 1 530 750

COM PTE DE RESULTAT

	Exercice N31/03/202312			Exercice N-131/03/202212		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises	2 823 996	2 223 548	5 047 544	5 897 546		850 002-	14. 41-
Production vendue de biens							
Production vendue de services	9 135	2 075	11 210	45 796		34 586-	75. 52-
Chiffre d'affaires NET	2 833 131	2 225 623	5 058 754	5 943 342		884 588-	14. 88-
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			227	4 000		3 773-	94. 33-
Autres produits				6 218		6 218-	100. 00-
Total des Produits d'exploitation (I)			5 058 981	5 953 559		894 578-	15. 03-
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises			3 493 252	3 828 014		334 762-	8. 75-
Variation de stock (marchandises)			114 501-	61 629		176 131-	285. 79-
Achats de matières premières et autres approvisionnements			4 722	2 492		2 230	89. 49
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			704 454	824 974		120 519-	14. 61-
Impôts, taxes et versements assimilés			106 578	78 025		28 553	36. 60
Salaires et traitements			546 000	574 150		28 150-	4. 90-
Charges sociales			190 500	226 033		35 533-	15. 72-
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			3 154	2 721		433	15. 91
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions				10 000		10 000-	100. 00-
Autres charges			1 575			1 575	
Total des Charges d'exploitation (II)			4 935 734	5 608 038		672 303-	11. 99-
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			123 247	345 522		222 275-	64. 33-
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COM PTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/03/2023	12	31/03/2022	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)		708		2 216	1 508-	68. 04-
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V		708		2 216	1 508-	68. 04-
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)		4 166		4 253	87-	2. 05-
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI		4 166		4 253	87-	2. 05-
2. Résultat financier (V-VI)		3 458-		2 037-	1 421-	69. 74-
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)		119 789		343 485	223 696-	65. 13-
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII						
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		18		219	201-	91. 79-
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII		18		219	201-	91. 79-
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		18-		219-	201	91. 79
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)		30 862		93 112	62 250-	66. 85-
Total des produits (I+III+V+VII)		5 059 690		5 955 776	896 086-	15. 05-
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)		4 970 780		5 705 622	734 842-	12. 88-
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)		88 909		250 154	161 244-	64. 46-

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

3D PLAST

3 rue d'Arcole

13006 MARSEILLE

ANNEXE DU 01/04/2022 AU 31/03/2023

Auditeurs Experts Associés SARL

47 Bd Paul Peytral

BP 310

13177 Marseille cedex 20

04 91 37 96 00

ANNEXE

Exercice du 01/04/2022 au 31/03/2023

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 953 812.82 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 5 058 754.17 Euros et dégageant un bénéfice de 88 909.17 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/04/2022 au 31/03/2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

NEANT

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

NEANT

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/04/2022 au 31/03/2023

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COM PLEM ENT D'INFORM ATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 6 7 4 4 9		
Installations générales agencements aménagements des constructions	3 4 2 8		3 4 0 0
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	2 7 6 4		
Installations générales agencements aménagements divers	1 7 6 6 1		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	1 2 6 9 0		6 3 0 0
TOTAL	3 6 5 4 3		9 7 0 0
Prêts, autres immobilisations financières	6 8 9 8		
TOTAL	6 8 9 8		
TOTAL GENERAL	2 1 0 8 9 0		9 7 0 0

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			1 6 7 4 4 9	1 6 7 4 4 9
Installations générales agencements aménagements constr.			6 8 2 8	6 8 2 8
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			2 7 6 4	2 7 6 4
Installations générales agencements aménagements divers			1 7 6 6 1	1 7 6 6 1
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		4 4 7 2	1 4 5 1 8	1 4 5 1 8
TOTAL		4 4 7 2	4 1 7 7 1	4 1 7 7 1
Prêts, autres immobilisations financières			6 8 9 8	6 8 9 8
TOTAL			6 8 9 8	6 8 9 8
TOTAL GENERAL		4 4 7 2	2 1 6 1 1 8	2 1 6 1 1 8

ANNEXE

Exercice du 01/04/2022 au 31/03/2023

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations générales agencements aménagements constr.	3 428	137		3 565
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	2 764			2 764
Installations générales agencements aménagements divers	9 169	1 257		10 426
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	10 331	1 760	4 472	7 619
TOTAL	25 692	3 154	4 472	24 374
TOTAL GENERAL	25 692	3 154	4 472	24 374

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.constr.	137				
Instal.générales agenc.aménag.divers	1 257				
Matériel de bureau informatique mobilier	1 760				
TOTAL	3 154				
TOTAL GENERAL	3 154				

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Litiges	20 000				20 000
TOTAL	20 000				20 000
TOTAL GENERAL	20 000				20 000

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	6 898		6 898
Autres créances clients	771 307	771 307	
Impôts sur les bénéfices	57 306	57 306	
Taxe sur la valeur ajoutée	24 651	24 651	
Débiteurs divers	1 250	1 250	
Charges constatées d'avance	19 386	19 386	
TOTAL	880 798	873 900	6 898

ANNEXE

Exercice du 01/04/2022 au 31/03/2023

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	7 4 1 3 2 0	7 4 1 3 2 0		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 5 3 1 4 3	1 5 3 1 4 3		
Taxe sur la valeur ajoutée	1 2 9 5	1 2 9 5		
Autres impôts taxes et assimilés	4 5 9 2	4 5 9 2		
Groupe et associés	2 1 8 5 1 0	2 1 8 5 1 0		
Autres dettes	8 4 4	8 4 4		
TOTAL	1 1 1 9 7 0 3	1 1 1 9 7 0 3		
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	2 1 8 5 1 0			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
PARTS SOCIALES	60. 0000	1 850			1 850

Soit 1 850 parts sociale de 60 € de valeur nominale

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/ 10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
FONDS COMMERCIAL Denis FURET	152 449			152 449	
FONDS COMMERCIAL POLYDIS	15 000			15 000	
Total	167 449			167 449	

En l'absence d'amortissement, un test de dépréciation annuel est réalisé sur ces deux fonds de commerces acquis.

Il n'y a pas lieu de procéder à une dépréciation des fonds de commerce.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/04/2022 au 31/03/2023

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.

Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/04/2022 au 31/03/2023

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 810
Dettes fiscales et sociales	157 735
Total	167 545

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	19 386
Total	19 386